



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REACTION AU REPORTAGE DE FRANCE 2 A PROPOS DES HOTESSES ET STEWARDS JOON

ROISSY, LE 26 NOVEMBRE 2018

Suite au reportage diffusé le dimanche 25 novembre sur France 2, à propos des conditions de travail des hôtesSES et stewards JOON, le SNPNC/FO réaffirme le caractère inacceptable de leurs conditions d'emploi : fatigue extrême, pression de la Direction sur le personnel navigant en arrêts maladie, rémunération indigente, instabilité des horaires de travail...

Ces conditions de travail sont rendues possibles avec la complicité de la Direction Générale de l'Aviation Civile qui autorise JOON à appliquer des règles européennes moins favorables que le Droit français.

Le SNPNC/FO s'est toujours opposé à la caricature sociale que constitue JOON. Le SNPNC/FO s'est toujours battu et continuera à le faire pour que les hôtesSES et stewards JOON intègrent Air France et que la compagnie récupère ses lignes.

Le Bureau Exécutif SNPNC/FO